

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 5

Rubrik: Technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



TECHNIQUE APICOLE

Le problème de la sélection des abeilles

Nous avons été étonné du peu de réponses reçues par M. Meunier sur le choix d'une race d'abeilles à introduire en Suisse romande.

M. Zimmermann a constaté très justement que nos abeilles romandes sont de races croisées (hybrides). Etant moi-même un grand partisan de la race italienne, mais provenant de souche tessinoise, et, depuis de nombreuses années, j'achète mes reines chez le même éleveur au Tessin. Ne le connaissant que par correspondance, je me décidai d'aller le trouver. Ce grand et intelligent éleveur me reçut avec beaucoup de bienveillance et me fit visiter sa grande station d'élevage d'abeilles italiennes pures. Il me parla de sa nombreuse clientèle et, ce qui me frappa, c'est le nombre impressionnant de reines qu'il expédie en Suisse romande, surtout chez nos éleveurs. De plus, il fournit des reines souches aux éleveurs d'Italie.

Cela m'a fait penser à l'article de M. Zimmermann, dans le journal de juillet dernier, disant que notre race en Suisse romande est hybride et qu'elle provient surtout par croisement avec la race italienne. Bien qu'il faille prendre en considération la résistance pour hiverner, l'activité et la longévité d'une race hybride, nous constatons par contre que son rendement est très variable. Des essais ont été tentés à Châteauneuf (Valais) en 1929 par M. le docteur Leusinger sur des ruches hybrides et quelques ruches de couleur jaune, race italienne du Tessin, race italienne d'Italie, plus une ruche de M. Heyraud, race sélectionnée provenant du croisement d'une race italienne avec un mâle chypriote. Comme l'acariose faisait des ravages à cette époque, la lutte menée par M. le docteur Leusinger et M. Roduit contre ce fléau les retarda dans leur étude comparative du rendement. L'élevage fut intensifié en prenant comme souche les abeilles de couleur jaune. Ils arrivèrent ainsi à supprimer ce grand mal qu'est l'acariose.

Après ce croisement de sang, le rucher de Châteauneuf fut d'une bonne production. M. l'inspecteur Roduit se proposa de remettre du sang italien à ces colonies croisées, tous les six ans ; mais pour être sûr de conserver le sang italien pur à ses colonies d'élevage, il faisait venir tous les deux ans des reines du Tessin. Pour que les colonies d'abeilles italiennes arrivent à point pour la récolte, il était obligé de retarder les premières sorties au printemps en tournant le trou de vol de façon que le soleil de 10 heures projetât ses rayons sur la planche de vol. Pourquoi cette précaution ? Il nous le dit lors

d'une assemblée d'apiculture à Vouvry : Tant que cette race n'est pas bien acclimatée à nos régions, les abeilles, qui sont très actives, sortent trop tôt, d'où pertes de butineuses pour la récolte.

Si M. Zimmermann insiste sur la valeur des hybrides des premières générations, c'est que, par le jeu du croisement, elles donnent une descendance dont les caractères ne sont ni stables, ni héréditaires. La loi Mendel nous l'enseigne : au premier croisement, tout ira bien, vu qu'un quart aura du sang de la mère et un quart du sang du mâle et une moitié du sang hybride. Au deuxième croisement, les hybrides seront en grand nombre, soit les trois quarts, et il se produira des métisses très variées et non stables.

Il serait très intéressant que nos membres ayant introduit par-ci par-là du sang italien dans leur rucher s'annoncent à notre comité central. Nous serions étonnés de constater que la plupart de nos apiculteurs ont italianisé leur rucher sous couleur noire. Si, pendant quelques années, ils avaient persisté à introduire du sang italien, leurs abeilles seraient de couleur jaune. Nous connaissons des apiculteurs qui italianisent leur rucher par l'introduction d'essaims au milieu de leurs ruches. Ce système, cela va de soi, est plus lent que le changement de reine direct.

Malgré les critiques, pourquoi préférons-nous la race italienne provenant du Tessin ? Voici nos arguments :

1. Le contrôle du maintien de la race est très simple, étant donné que la couleur jaune doit subsister.
2. Lors de la recherche d'une reine, elle est très vite trouvée, car les abeilles adhèrent très fortement au rayon.
3. Tranquillité pour l'apiculteur à la saison d'essaimage puisqu'il n'y a que les très vieilles reines qui font essaimer une colonie.
4. Au printemps, égalité de ponte pour chaque colonie.
5. Pure race, donc caractère doux.
6. Égalité entre elles comme rapport en miel.

Voici les arguments de ceux qui critiquent cette race :

1. Au printemps, un rayon de couvain de moins à la ruche que la race noire.
2. Beau couvain peu avant la récolte. Donc beaucoup de jeunes abeilles et peu de butineuses.
3. Ne fait pas bien le miel en section.
4. A l'élevage des reines, peu de cellules royales.
5. Trop de précautions à prendre pour l'hivernage.

En général on n'est pas assez patient et l'on n'attend pas suffisamment longtemps pour comparer le rendement entre une ruche

de race noire et une ruche de race jaune. Suivant la provenance de la nouvelle reine, il lui faudra un certain temps pour s'acclimater. Pour une nouvelle reine, on doit veiller à ce que ses abeilles, le printemps et l'automne, ne sortent pas trop tôt ou trop tard, car c'est alors que les butineuses sont surprises par le froid. Les pertes à cette saison compromettent le développement de la colonie. L'apiculteur devra orienter la ruche avec reine à acclimater de façon à ce que le soleil ne soit pas trompeur. Après une année d'acclimatation, les abeilles auront un duvet bien plus épais et elles supporteront les intempéries aussi bien que celles de race noire.

Si, au printemps, lors de la première visite, on constate un peu moins de couvain, ce petit retard sera vite rattrapé, et cela offre même cet avantage, c'est qu'au lieu d'essaier, elle restera en hausse. Pour l'apiculteur qui désire avoir du miel en sections, il est à conseiller de tourner le trou de vol côté nord. Quant à l'élevage, si elles sont avares de cellules royales, c'est encore un avantage, étant reconnu que pour avoir de bonnes reines, ce n'est pas le nombre qui importe, mais la qualité.

La proposition de M. Zimmermann de créer une station d'élevage de race serait la bienvenue. Il est reconnu que les abeilles jaunes peuvent être cultivées jusqu'à 1000 mètres d'altitude et c'est à cette limite que l'élevage devrait être créé.

Pour le choix de la souche italienne, il faudrait surveiller le type de reine, car il y a race et race italienne. Nous avons vu des essaims ou reines italiennes qui étaient des non-valeurs, ces abeilles faisaient un piètre travail dans notre Romandie. Les apiculteurs qui en faisaient l'achat s'en désintéressaient vite vu leur médiocrité soit au travail, soit surtout au rendement en miel. Il faut croire que cette race médiocre existe dans sa mère-patrie, puisque l'un de nos éleveurs tessinois fournit des reines aux éleveurs italiens.

Pendant ma longue carrière dans l'apiculture, il m'a fallu bien des observations pour déceler que la race italienne n'est pas unique, mais qu'elle a plusieurs types d'abeilles. Si l'on observe d'ailleurs les reines achetées chez nos amis tessinois, nous sommes frappés des différentes nuances de leurs anneaux. Plus les anneaux sont foncés et étroits, plus l'abeille est méchante et peu travailleuse. Au bout de deux générations (6 ans), les anneaux sont cachés par des poils noirs et les mères provenant de ces souches peuvent être ou bonnes pondeuses ou médiocres. En demandant une reine à un éleveur tessinois, il vous offrira des reines à des prix différents. La reine claire sera toujours facturée 3 ou 4 francs plus cher. Pourquoi une telle différence de prix entre reines de même race ?

Un apiculteur bien avisé préférera y mettre le prix, car il aura une reine sélectionnée. Comment ont-ils sélectionné cette reine si dorée ? Plus une reine aura perdu ses anneaux foncés, plus elle créera des mâles avec des anneaux clairs (jaunes). Cette reine, apte

à pondre des mâles de même couleur (dorés), perpétuera cette race golden. Si nous observons les mâles des reines trop foncées, ils seront zébrés. Ceci est déjà l'indice que la race italienne avec des mâles trop foncés n'a pas l'état de pureté de la super-race golden.

En conclusion, si nous voulons introduire dans nos ruchers la race pure italienne, il faut y mettre le prix en choisissant des reines de couleur dorée.

Th. PAHUD.

De l'essaimage des abeilles

(suite)

D'ordinaire, huit à dix jours après l'essaim primaire, en sort un nouveau ; il s'agit de ce qu'il est convenu d'appeler un essaim secondaire. Il contient une ou souvent plusieurs jeunes reines non fécondées. Différent en plusieurs points d'un essaim primaire, il est plus agressif, s'envole presque à toute heure du jour ; une fine pluie même ne le retient pas. Volontiers il prend tout de suite de la hauteur et s'envole vers... la grande aventure.

Les essaims secondaires sont pour la plupart « échauffés ». Après la cueillette de l'un d'eux on voit souvent un groupe d'abeilles s'assembler obstinément près du lieu où il s'était posé et ne pas se laisser chasser. On croit volontiers qu'il y a une jeune reine, et en cherchant bien on n'y découvre que quelques bourdons autour desquels s'affairent les abeilles. Par la perte de sa reine, l'essaim secondaire, au contraire du primaire, ne se disperse pas. Très tôt les abeilles commencent à déposer des œufs alors qu'en dehors du temps d'essaimage elles végètent longtemps sans songer à pondre.

Mais un essaim secondaire normal donne une colonie très active qui peut se développer et se fortifier étonnamment vite. Si la ruche mère est très affaiblie on devrait le lui rendre, après y avoir détruit toutes les cellules royales restantes.

Il peut arriver que la jeune reine ne s'envole pas pour son voyage de noce si tout l'ancien couvain n'est pas encore éclos ; mise dans un ruchette, elle commence à pondre beaucoup plus tôt.

Pourtant l'essaimage n'est pas toujours causé par les mêmes facteurs ; il n'est pas toujours amené par le manque d'espace ; certaines années le favorisent plus que d'autres ou bien des apiculteurs par d'inhabiles manipulations. Ceux-ci d'ailleurs peuvent le provoquer ou l'entraver mieux qu'ils ne le croient. Ainsi, dans certaines contrées d'Allemagne, ils en font une industrie. Ils choisissent et hivernent au minimum soixante forts essaims logés dans des bennes. Activement stimulées, ces colonies sont poussées à l'essaimage et portées au nombre de 240. Par le stimulant et le déplacement des bennes, les apiculteurs parviennent à obtenir tous les essaims primaires dans

un temps très court, ce qui simplifie la surveillance des ruchers. Et souvent il arrive qu'au cours de l'été les essaims secondaires même donnent un nouvel essaim.

L'abeille carniole passe pour une essaimeuse enragée. Pourquoi ? Les exportateurs visent à l'expédition de colonies et d'essaims qui étaient et sont encore parfois mis en caissettes longues de 65 cm., larges de 30 et hautes de 15. Ces caissettes sont empilées comme les briques d'un mur. Leurs parois sont minces, les colonies s'échauffent les unes les autres et, pourvues d'une bonne provision de pollen et de nectar, se développent très vite et manquent bientôt de place en une si petite maison ; elles essaient forcément. Beaucoup d'apiculteurs y tiennent encore aujourd'hui à cette rentable multiplication des populations. Mais d'autres, travaillant avec la même race, ont orienté leur activité vers la production du miel ; ils ont placé leurs abeilles en des ruches plus grandes et modernes et tiennent leurs bêtes pour des abeilles calmes et très productives.

C.-P. Dadant, le fils de Charles, établi en Amérique dans une contrée aux hivers très froids et aux étés très chauds, nous décrit un pendant de cette ruche dans son livre : le « Système Dadant en apiculture ». Il a orienté sa pratique vers la production du miel et empêche autant que possible l'essaimage dont il voit une des causes premières dans l'excès de chaleur des colonies nombreuses. Son succès est certain puisque 525 colonies ont lâché moins de 30 essaims ; aussi a-t-il abandonné la surveillance.

Il a adopté les grosses ruches Dadant bien connues qui offrent amplement de place pour éviter une surpopulation ; il a soin aussi que la ventilation y soit suffisante. Si possible les hausses sont mises avant le début de la récolte, parfois deux aux fortes colonies. Par les grandes chaleurs, un coin élève l'entrée pour permettre un meilleur renouvellement de l'air.

Dadant travaille autant que possible avec de jeunes reines, prêtant beaucoup d'attention à ce que ses rayons aient un écart de 38 mm. au lieu que chez nous ils sont habituellement à 35 mm.

J'ai essayé ; mais je n'ai pas reconnu que les colonies se développent avec une lenteur et une difficulté plus appréciables. Mais ce n'est là que l'avis d'un seul. Cependant j'ai eu avec son procédé préventif de l'essaimage un joli succès. Je n'ai eu en plusieurs années, pour un rucher de 40 colonies, qu'un ou deux essaims par an, voire aucun. Mais chez nous on doit faire prudemment les déductions de ses expériences, car dans de tout autres conditions météorologiques l'apiculteur a plus de possibilités que nous n'en avons chez nous. Pour Dadant la récolte et l'essaimage arrivent beaucoup plus tard ; le temps, lui, est plus favorable ; ses procédés pour contenir l'essaimage sont très simplifiés comme par exemple le transvasage des cadres de couvain, moyen très bon mais compliqué. Chez nous, malheureusement, les apiculteurs, pour la plupart des paysans, n'ont

guère le temps pour user de cette méthode. Beaucoup détruisent les cellules des reines ; entreprise qui exige du temps, ne dispense pas des piqûres et n'apporte qu'un succès problématique. Je n'y ai trouvé aucune grande joie et comme résultat une colonie orpheline.

Mes explications ont-elles apporté grand'chose de nouveau ? N'y aurait-il pas encore beaucoup à compléter ? Mais je serais content si quelque apiculteur pouvait trouver profit à la lecture de ces lignes.

Jean HÄNNI.

Cire gaufrée (*Suite*)

Il est important de calculer bien exactement au dm^2 , le nombre des cellules d'une cire gaufrée. M. de Meyer a donné dans le No de janvier 1935 du « Bulletin » d'apiculture un procédé mathématique ; mais on peut opérer plus simplement, en comptant avec soin le nombre de cellules sur la longueur et celui des rangées sur la largeur d'une feuille entière. Le double produit indique le nombre total des cellules sur les deux faces de la feuille ; en le divisant par la surface on obtient le nombre de cellules au dm^2 .

Nous avons deux cires sous les yeux. L'une a 74,5 cellules et 56 rangées. Calculs effectués, cette cire a 781 c. au dm^2 ; l'autre a 73 cellules et 56 rangées et présente 769 c. au dm^2 .

Il est de toute importance de connaître le nombre de cellules avant de passer, dans une ruche, d'un module à un autre. Si les rayons sont bâties sur du 760-780, il n'y a aucune précaution spéciale à prendre pour passer aux bâties sur 700-(720). Au contraire, si vous avez du 800-850, il y a une précaution à observer : répartir le couvain dans d'autres ruches, mettre la colonie en essaim par brossage et loger l'essaim ainsi formé sur cire à 700 c. au dm^2 .

La cire doit être légèrement chauffée au soleil ou dans une chambre à température élevée avant d'être fixée aux fils, elle ne gondolera pas. L'essaim ne sera pas surpris par le froid dans son nouveau logement. Il appréciera un confort qui l'engagera, avec une nourriture abondante, à la construction rapide de rayons impeccables. Ne jamais monter les cadres trop à l'avance.

Si tout d'abord, vous constatez, par-ci, par-là, quelques cellules de mâles, soyez certains qu'elles disparaîtront rapidement.

D'aucuns prétendent que les cellules 850-825 sont des cellules naturelles, ils sont dans l'erreur : ce sont des ouvrières abâtardies qui construisent à ce format ; d'autres annoncent des cellules de mâles à 645 au dm^2 . Je n'ai jamais trouvé de telles cellules dans des constructions libres de mes colonies ; le 762 a été le maximum pour les cellules d'ouvrières et 472 pour les cellules de mâles. Il faut que l'abeille soit bien dégénérée pour construire, respectivement à 850-645, ou qu'elle ait été élevée, pendant des générations et des années

sur cire gaufrée anormale, œuvre de constructeurs peu minutieux en fait de mesures ou non initiés à l'apiculture. Si la cire gaufrée fut une belle invention, au même titre que l'extracteur et le cadre mobile, elle doit répondre en tous points au développement harmonieux de l'abeille.

Des apiculteurs soucieux et consciencieux se sont penchés depuis bien des années sur le problème du nombre des cellules des cires gaufrées. Je ne citerai que quelques noms : en Belgique, Baudoux, de Meyer, le Dr Conveut, en France, le capitaine Sévin, Dubois de Szczawinsky. Nous avons eu de Sprecher de Coire, chaud partisan de la cellule agrandie, et nous avons MM. Deslarzes, Durgnat, Hagnauer, etc.

Baudoux est descendu à 640 c. au dm², de Meyer et le Dr Couvent à 575. Malheureusement, Baudoux n'est plus. Il fut un apiculteur clairvoyant, progressiste, qui a travaillé pour le bien de l'apiculture. De Meyer, son continuateur, demeure, qui nous dit que l'abeille construit librement à 835 ; mais il ne faut pas oublier qu'en Belgique, il y avait des cires gaufrées à 925-900 c. au dm².

Je me permets d'ouvrir une parenthèse et de dire que toutes celles dont le nombre dépasse 750 au dm², proviennent d'abeilles, qui depuis nombre d'années sont nées dans de vieux rayons, sur des cires anormales ; elles sont atrophiées. Souvenons-nous que les cellules construites librement le sont toujours à la taille de l'abeille. Donc, une abeille atrophiée ne construira pas à la même mesure qu'une abeille de grosseur normale. Qu'il y ait une différence dans la grandeur des cellules entre certaines races, nous en sommes d'accord ; mais qu'il y ait, entre les constructions de l'abeille italienne à 760 et celles de l'abeille noire à 850 un écart aussi considérable, cela ne peut s'expliquer que par l'emploi d'un module réduit de cire gaufrée. Erreur de fabrication déjà signalée dans un précédent article. Toutes les races subissent l'agrandissement.

A nous de remettre de l'ordre dans cette affaire. Quelle était la grandeur des cellules construites par l'abeille ouvrière, il y a plus de cent ans, bien avant l'emploi de la cire gaufrée et de l'extracteur, à l'âge où pour la récolte, on prélevait dans la ruche les beaux rayons dorés ?

En Belgique, le 750 date de 1896, le 700 est courant depuis 1927. Il fait plaisir à tous les apiculteurs progressistes ; le 640 est à l'ordre du jour, il fait merveille chez les plus courageux. Alors !... sans aller jusque-là, pourquoi, apiculteurs suisses, resterions-nous dans l'ornière ?

Il faut passer résolument à l'action. Le 700 c. au dm², j'en suis convaincu, est celui qui se rapproche le plus du *naturel*.

Il faut remonter la pente que l'emploi de la cire gaufrée nous a fait descendre depuis 1862 ; il n'y aura aucune difficulté, et puisque

nous donnons et devrons donner toujours à nos colonies de la cire gaufrée, donnons-leur un module de cellules permettant à l'abeille son plein épanouissement.

Je lis dans la « Revue française d'apiculture » de janvier 1952, sous la plume de A. Caillas, « A bâtons rompus », les lignes suivantes : Je ne sais si les abeilles nées de la cire 660 (lire 640, module expérimenté par Baudoux) ont une trompe assez longue pour butiner le trèfle violet... etc.

En 1941, mon rucher No 2, sur du 686, a récolté 90 % de miel sur trèfle rouge, 1re coupe, selon analyse du 20 novembre, au Liebefeld. Malheureusement, ce champ de trèfle rouge a été labouré en vert pour servir d'engrais, de sorte que l'expérience n'a pu être continuée.

Que les apiculteurs se rassurent, des essais précis et concluants ont été faits. Ils sont nombreux. Ils ont prouvé que tous les organes de l'abeille bénéficient de l'augmentation de la taille. La langue passe de 6,88 mm. de longueur pour le 850 c. au dm² (non de 9,2 mm. qui est une exagération) à 7,70 mm. pour le 700 c. et atteint 8 mm. pour le 640. Ce sont là des moyennes, bien entendu.

Cette question du nombre de cellules au dm², a été trop négligée par les apiculteurs. Aussi, je dis merci à ceux qui ont œuvré dans ce domaine pour rendre à l'abeille sa *grandeur naturelle*.

Lausanne, avril 1952.

L. MAGES.

La fausse teigne

Avec le retour des beaux jours en mars et début d'avril, c'est l'heure où vont éclore les œufs pondus en automne par les phalènes, dans les interstices des ruches, principalement entre le bas des parois et le plateau. Ils se nourrissent en premier lieu du bois des ruches et des déchets de cire ou de propolis à leur portée, puis arrivés à une certaine grosseur, ils poursuivent leur voyage migratoire, vers le centre de la colonie. Leur instinct les conduit vers le nid à couvain, dès le début de la ponte des reines, endroit où ils trouveront à profusion leur nourriture, sous les opercules du couvain et une sécurité relative dans leurs sillons soyeux, en forme de petits tunnels, qui les mettent à l'abri des abeilles, mais rongeant la cire et détruisant ainsi d'assez grandes quantités de nymphes dans leur berceau, au cours d'une saison. Arrivé à l'âge adulte, le ver guidé par son instinct, quittera le rayon, pour trouver un refuge et se blottir, dans un angle de la ruche ou quelque interstice, qui lui servira d'abri pour tisser son cocon, d'où sortira une nouvelle phalène. La femelle, après sa fécondation, recommencera à s'introduire durant la nuit à l'inté-

rieur des ruches, pour y déposer de nombreux œufs, d'où sortira une nouvelle génération de destructeurs, qui s'attaqueront à nouveau au couvain.

De tous les ennemis des abeilles, le ver de la fausse teigne, est l'un des plus faciles à détruire, car il suffira d'examiner les rayons, pour découvrir son refuge, aisément décelable, par les sillons blanchâtres qui apparaissent sous les opercules du couvain et trahissent sa présence. Avec une allumette ou une pointe quelconque, il suffira de soulever l'opercule pour le déloger de sa demeure et l'écraser.

Ses dégâts ne sont généralement pas mortels pour les colonies, mais ils sont cependant appréciables dans les ruches faibles, qui s'en défendent moins énergiquement et pour lesquelles les pertes de couvain sont d'autant plus sensibles, tandis qu'une forte ruche arrivera plus facilement à s'en rendre maître. Il y a lieu de relever que les abeilles italiennes et leurs hybrides paraissent se défendre beaucoup plus énergiquement que d'autres races, contre les vers de teigne, qu'elles poursuivent sans relâche jusqu'à leur destruction.

Mais malheur aux rayons qui auront été abandonnés quelques jours ou même quelques heures seulement en dehors d'une ruche, avant d'être logés dans une armoire ou coffre bien étanche, à l'abri des phalènes. Un véritable carrefour de sillons soyeux apparaîtra bientôt, et les vers anéantiront les parois médianes, qui ne seront bientôt plus qu'une écumeoire.

En ce moment de l'année, il faudra s'assurer que les armoires à cadres n'en contiennent point et, éventuellement, brûler du soufre pour les détruire.

Dans les ruches, le moment le plus propice pour la destruction des jeunes vers, éclos au début de l'année, est le mois de mars ou début d'avril. En enlevant les plateaux pour les nettoyages, il faudra examiner attentivement les bords, ainsi que le dessous des parois. C'est là que se trouve leur habitat. Cette année par les beaux jours du début de mars, j'en ai détruit dans chaque colonie, une douzaine en moyenne, qui n'avaient encore que 2 à 3 mm. de longueur.

Une excellente protection consiste à badigeonner les dessous de ruches et les bords des plateaux, avec du carbolinéum, lors de la mise en hivernage ou à l'occasion du nettoyage au printemps. J'ai pu constater que les quelques ruches dont les bords de plateau

AVIS DE L'ADMINISTRATION

N'oubliez pas d'annoncer vos changements d'adresse au caissier-administrateur **M. Soavi, à Gingins / Nyon**

(l'ancienne adresse et le numéro de matricule sont nécessaires pour que la demande puisse être prise en considération).

Lors de vos communications avec un membre du Comité S.A.R. (bibliothèque, contrôle du miel, présidence, rédaction, etc.), n'oubliez pas de mentionner aussi votre matricule.

avaient été imprégnés, étaient exempts de vers, les phalènes ayant préféré un endroit plus salutaire dans les autres colonies, pour y déposer leurs œufs. L'effet du carbolinéum, n'est cependant pas immuable et il sera utile de refaire le badigeonnage de carbonyle, au moins tous les deux ans, une fois par année serait encore mieux. Ce sera en outre une excellente protection contre la putréfaction du bois, à l'endroit le plus vulnérable, car c'est le bas des ruches et les bords de plateaux, surtout l'arrière, qui sont les premiers atteints par la pourriture, provoquée par les condensations d'eau à l'intérieur, en cas d'aération insuffisante ou par les infiltrations d'eau en cas de tempête de pluie.

Le procédé n'est point coûteux et le temps consacré à cette opération sera largement rémunéré, en tenant compte des avantages, qu'il procurera en retour, éliminant deux ennemis, soit un rongeur de rayons ou de couvain et la pourriture du bois.

Gorgier, le 17 mars 1952.

M. BAILLOD.



ECHOS DE PARTOUT

Il y a deux sortes de propolis

Il y a tout d'abord *la résine à mastiquer* que les abeilles récoltent sur divers végétaux et utilisent telle quelle, à boucher les interstices, en y mélangeant parfois jusqu'à 1/5 de cire, de poils et de pollen. Puis il y a la *vraie propolis* que les abeilles étendent sur les cellules avant le passage de la reine et qui sera renouvelée avant chaque ponte. Cette propolis est une substance balsamique de nature résineuse extraite par pression des enveloppes de pollen ingérées dans le jabot de l'abeille et régurgitées ensuite.

La Belgique Apicole.

Un nouvel antibiotique est extrait de la teigne des ruches

Metalnikov avait remarqué, le premier, l'étonnante résistance des chenilles de cet insecte à l'infection tuberculeuse. Les plus récentes expériences (Olivier, 1947) montrent que les larves âgées de *Galleria* contiennent une substance qu'on parvient à extraire au moyen de l'acétone et qui possède un pouvoir antibiotique certain contre le bacille de la tuberculose. Or, cette résistance au bacille de Koch